

L'orateur broyard

Autor(en): **Gil**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **81 (1954)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228825>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'ORATEUR BROYARD

Dans une petite ville de la vallée de la Broye, autrefois célèbre sous les ducs de Savoie, régnait déjà, vers 1840, une maladie fort connue de nos jours : la pierromanie ou la maladie de la pierre. Elle avait pris un développement tel que les contribuables s'en inquiétaient passablement.

Dans la dite cité, l'édification d'un nouvel hôtel de ville, regardant d'un air hautain celui qui était condamné à la retraite, faisait jaser les gens. Ceci d'autant plus que cette pierromanie se compliquait aussi de gastronomie, car le passage de l'ancien au nouvel ordre de choses était accompagné du cliquetis des verres et des fourchettes et que ces réjouissances n'allaient pas sans mettre à mal la caisse communale.

Or donc, une grande fête eut lieu lors de la pose du « bouquet » du nouvel édifice. Banquet par-ci, banquet par-là, bal et feu d'artifice, présentation d'un drapeau par la jeunesse mâle, présentation d'un bouquet par des demoiselles d'honneur ; discours de part et d'autre où l'éloquence régionale eut l'occasion de se déployer.

Parmi les orateurs, il en est un qui se fit remarquer par la puissance de ses poumons et le bon sens de ses paroles.

C'était un âne.

Au moment où l'un des dignitaires de la fête allait monter à la tribune, notre âne, cédant à son entraînement et désireux de faire entendre quelques vérités à l'assistance, coupa le sifflet à son adversaire et s'exprima à peu près en ces termes. Son discours aurait été perdu pour la postérité, sans l'obligeance d'un savant qui en assura la traduction :

Très chers combourgeois,

Je ne suis point ennemi du progrès, preuve en sont mes oreilles qui se sont peu à peu allongées depuis la création du

monde. Mais je veux le progrès basé sur les antécédents.

Nous avons un hôtel de ville confortable, bien que fort ancien, et procurant un excellent revenu avec son droit d'auberge. Le nouveau me fait l'effet de faire un fort bel effet ; mais, avant de l'édifier, a-t-on bien consulté l'état de notre caisse ? N'y avait-il pas d'autres dépenses plus utiles, plus urgentes à faire ?

Tous les malheureux de la commune, par exemple, sont-ils assurés contre les rigueurs de l'hiver et la misère ? Auront-ils du pain en suffisance pour leurs familles ? Un pont sur notre rivière n'aurait-il pas dû avoir la préférence, vu que l'actuel devient de plus en plus dangereux ? Voilà quelques questions que, dans mon ânerie, je prends la liberté de vous adresser.

Puisque j'ai la parole, je saisis l'occasion pour vous signaler un abus manifeste. L'usage de banquets, de festins, de réceptions, en tout ou en partie aux frais de la commune, est un mal qui va empirant. Avec les sommes converties en solides et en liquides pour les manifestations multiples depuis de longues années, on pourrait allouer une rente intéressante à chacun de nous. Et je vous invite, dès ce jour, chers combourgeois, à voter par acclamations la suppression des douceurs dans le budget communal.

Electrisée par ce discours, l'assemblée vota avec enthousiasme la proposition de maître Aliboron qui se perdit dans la foule pour se soustraire à l'ovation qu'on lui préparait.

Gil.

(Extrait d'une chronique satirique de l'époque.)



Téléphone 23 55 77